

# Annonces Légales

Arrêté préfectoral SG DCL BRGE du 31-12-2025  
établissant la liste des publications de presse et services de presse en ligne habilités  
à publier les annonces judiciaires et légales  
valable du 1er janvier au 31 décembre 2026 pour le département de la Guadeloupe

## CONSTITUTION

FC07774

### MONOCEROS 2

IMMATRICULATION (SASU à capital fixe)  
Société par actions simplifiée  
unipersonnelle  
au capital de 990 000 euros  
Siège social : Chez NOVA 12, rue des  
Lataniers Lotissement Les Balisiers  
(97122) Baie-Mahault

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Baie-Mahault du 06/03/2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : MONOCEROS 2  
Siège : Chez NOVA, 12, rue des Lataniers, Lotissement Les Balisiers, (97122) Baie-Mahault.  
Durée : 99 ans.  
Capital : 990 000 euros.

Objet : La Société a pour objet, en France dans le cadre de l'application de l'ensemble des dispositions de l'article 217 undecies paragraphe II ter du Code général des impôts, l'acquisition ou la construction de logements neufs dans le département de la Guadeloupe, et leur location nue en application de la législation en vigueur.

Pour réaliser cet objet, la société pourra acquérir et aménager les terrains utiles, construire et aménager le ou les immeubles à usage d'habitation principale, et généralement, faire toutes opérations financières et immobilières se rattachant à l'objet ci-dessus.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : La société NOVA, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 3 528 000 euros, ayant son siège social 180, rue Césaire Boisdur, (97190) Le Gosier, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Pointe-à-Pitre, sous le numéro 809 796 584, représentée aux présentes par Monsieur Nicolas VEROT, gérant de la société NOVA.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Pointe-à-Pitre.

Pour avis

Le Président

FC07773

### LUPI

IMMATRICULATION (SASU à capital fixe)  
Société par actions simplifiée  
unipersonnelle  
au capital de 530 000 euros  
Siège social : Chez NOVA 12, rue des  
Lataniers Lotissement Les Balisiers  
(97122) Baie-Mahault

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Baie-Mahault du 06/03/2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : LUPI  
Siège : Chez NOVA, 12, rue des Lataniers, Lotissement Les Balisiers, (97122) Baie-Mahault  
Durée : 99 ans  
Capital : 530 000 euros

Objet : le cadre de l'application de l'ensemble des dispositions de l'article 217 undecies paragraphe II ter du Code général des impôts, l'acquisition ou la construction de logements neufs dans le

département de la Guadeloupe, et leur location nue en application de la législation en vigueur.

Pour réaliser cet objet, la société pourra :

- acquérir et aménager les terrains utiles,

- construire et aménager le ou les immeubles à usage d'habitation principale, et généralement, faire toutes opérations financières et immobilières se rattachant à l'objet ci-dessus.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : La société NOVA, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 3 528 000 euros, ayant son siège social 180, rue Césaire Boisdur, (97190) Le

Gosier, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Pointe-à-Pitre, sous le numéro 809 796 584, représentée aux présentes par Monsieur Nicolas VEROT, gérant de la société NOVA.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de

Pointe-à-Pitre.

Pour avis

Le Président

FC07772

### LUPUS

IMMATRICULATION (SASU à capital fixe)  
Société par actions simplifiée  
unipersonnelle  
au capital de 530 000 euros  
Siège social : Chez NOVA 12, rue des  
Lataniers Lotissement Les Balisiers  
(97122) Baie-Mahault

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Baie-Mahault du 06/03/2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : LUPUS  
Siège : Chez NOVA, 12, rue des Lataniers, Lotissement Les Balisiers, (97122) Baie-Mahault

Durée : 99 ans  
Capital : 530 000 euros

Objet : le cadre de l'application de l'ensemble des dispositions de l'article 217 undecies paragraphe II ter du Code général des impôts, l'acquisition ou la construction de logements neufs dans le département de la Guadeloupe, et leur location nue en application de la législation en vigueur.

Pour réaliser cet objet, la société pourra :

- acquérir et aménager les terrains utiles,

- construire et aménager le ou les immeubles à usage d'habitation principale, et généralement, faire toutes opérations financières et immobilières se rattachant à l'objet ci-dessus.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : La société NOVA, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 3 528 000 euros, ayant son siège social 180, rue Césaire Boisdur, (97190) Le Gosier, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Pointe-à-Pitre, sous le numéro 809 796 584, représentée aux présentes par Monsieur Nicolas VEROT, gérant de la société NOVA.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Pointe-à-Pitre.

Pour avis

Le Président

## VENTES

FC07788



SCP MORTON & ASSOCIÉS  
Avocats au Barreau de Guadeloupe,  
Saint-Martin, Saint-Barthélemy  
30 Rue Delgrès 97110 POINTE A PITRE  
Tel 0590 82 32 45

### AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE de BASSE TERRE, au Palais de Justice 4 Boulevard Félix Eboué 97100 BASSE TERRE aura lieu une adjudication LE LUNDI 18 MAI 2026 à 15H00

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

À LA DEMANDE :  
La SCP BR ASSOCIÉS, Mandataires Judiciaires Associés représentée par Me DUMOULIN Mandataire Judiciaire, domicilié 7 rue du Morne Ninine - La Marina 97190 LE GOSIER (Guadeloupe)

DESCRIPTION :  
Les biens et droits immobiliers sis en la commune de SAINT CLAUDE (97120) situés sur une parcelle de terre cadastrée sous les relations suivantes :  
Section-Numéro-Lieudit-Contenance AO-234-Morne Houel-22a 10ca  
Le lot numéro DEUX (2), et les 1923/10000ème des parties communes.

Il s'agit d'une maison mitoyenne avec terrasse couverte et mezzanine. Elle comprend une cuisine équipée ouverte sur le salon, un couloir de distribution donnant accès sur deux chambres, un wc, une salle d'eau, l'accès à la mezzanine se fait par les escaliers du salon, un wc et une salle d'eau.

Il n'existe pas de syndic de copropriété. Le bien est occupé par un locataire qui ne paie pas de loyer en contrepartie de la réalisation des travaux effectués.

CONDITIONS DE LA VENTE :  
Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire au Palais de Justice 4 Boulevard Félix Eboué 97100 BASSE TERRE ou au cabinet de la SELAS SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le LUNDI 18 MAI 2026 sur la mise à prix de :

VINGT-CINQ MILLE EUROS (25 000 €)  
Frais en sus.

Fait à POINTE-A-PITRE, le 19 mars 2026

Signé :  
La SELAS SERVICES CONSEILS PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIÉS représentée par Maître Louis-Raphaël MORTON

Doss n° 20200146/ LR/ KL

## VENTES

FC07789



SCP MORTON & ASSOCIÉS  
Avocats au Barreau de Guadeloupe,  
Saint-Martin, Saint-Barthélemy  
30 Rue Delgrès 97110 POINTE A PITRE  
Tel 0590 82 32 45

### AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE de BASSE TERRE, au Palais de Justice 4 Boulevard Félix Eboué 97100 BASSE TERRE aura lieu une adjudication LE LUNDI 18 MAI 2026 à 15H00

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

DESCRIPTION :  
Les biens et droits immobiliers situés sur la collectivité de SAINT-MARTIN (97150) cadastrés sous les relations suivantes :

Section-Numéro-Lieudit-Contenance AP-529-La Savane-09a 00ca

Il s'agit d'une parcelle sur laquelle a été édifée une construction à usage d'habitation sur deux niveaux. La construction est partiellement détruite et en état d'abandon.

Le rez-de-chaussée comprend une cuisine, une chambre, une salle d'eau avec wc et deux autres pièces.

Le rez-de-jardin comprend une terrasse, deux vides sanitaires, et deux autres pièces.

Le tout pour une superficie de 149.1m².

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire au Palais de Justice 4 Boulevard Félix Eboué 97100 BASSE TERRE ou au cabinet de la SELAS SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le LUNDI 18 MAI 2026 sur la mise à prix de :

SOIXANTE-DIX MILLE EUROS (70 000 €)

Frais en sus.

Fait à POINTE-A-PITRE, le 19 mars 2026

Signé :  
La SELAS SERVICES CONSEILS PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIÉS représentée par

Maître Louis-Raphaël MORTON

Doss n° 20130376/ LR/ KL

Notre téléphone :

0690 25 89 84

# Annonces Légales

Arrêté préfectoral SG DCL BRGE du 31-12-2025  
établissant la liste des publications de presse et services de presse en ligne habilités  
à publier les annonces judiciaires et légales  
valable du 1er janvier au 31 décembre 2026 pour le département de la Guadeloupe

## VENTES

FC07790



SCP MORTON & ASSOCIÉS  
Avocats au Barreau de Guadeloupe,  
Saint-Martin, Saint-Barthélemy  
30 Rue Desjardins 97110 POINTE À PITRE  
Tél 0590 82 32 45

### AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION  
DU TRIBUNAL JUDICIAIRE de BASSE  
TERRE, au Palais de Justice 4 Boulevard  
Félix Eboué 97100 BASSE TERRE  
aura lieu une adjudication  
LE LUNDI 18 MAI 2026 à 15H00

Il sera procédé à la vente aux enchères  
publiques au plus offrant et dernier enché-  
risseur des immeubles dont la désignation  
suit :

#### DESCRIPTION :

Les biens et droits immobiliers situés sur  
la collectivité de SAINT MARTIN (97150)  
dans l'ensemble immobilier dénommé la  
Résidence "ALIZEA" à usage de résidence  
de tourisme, situés sur trois parcelles au  
lieudit Rue de Mont Vernon cadastrées  
sous les relations suivantes :

Section-Numéro-Lieudit-Contenance  
AW-89-9089 Rue du Mont Vernon-13a  
25ca  
AW-90-9090 Rue du Mont Vernon-22a  
16ca  
AW-91-9091 Rue du Mont Vernon-18a  
42ca

Portant sur le lot numéro QUATORZE  
(14).

Il s'agit d'un appartement en duplex  
dans une résidence sécurisée avec pisci-  
ne, et place de parking. L'appartement  
est au 2ème étage et comprend une cui-  
sine, une salle d'eau, un wc, une salle à  
manger/ un séjour, une terrasse fermée à  
l'étage une mezzanine comprenant une  
chambre. Le tout pour une superficie ap-  
proximative de 67,40m<sup>2</sup>, et une superficie  
loi Carrez de 47,27m<sup>2</sup>.

Et les 247/10092èmes des parties com-  
munes générales.

Et les 247/10092èmes des parties com-  
munes générales.

Le bien est occupé et meublé.  
Le syndicat est SPRIMBARTH-CAP CA-  
RAIBES sis à ZAC de Grand Case 97150  
Saint Martin

#### CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communi-  
cation du cahier des conditions de vente au  
greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal  
Judiciaire au Palais de Justice 4 Boulevard  
Félix Eboué 97100 BASSE TERRE ou au  
cabinet de la SELAS SCP MORTON & AS-  
SOCIES sur rendez-vous pris au 05 90 82  
32 45.

Les enchères doivent être portées par  
ministère d'avocat inscrit au Barreau de  
Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthé-  
lemy.

Une seule visite des lieux sera organi-  
sée.

La vente aura lieu le **LUNDI 18 MAI  
2026** sur la mise à prix de :

**CENT MILLE EUROS (100 000 €)**

**Frais en sus.**

Fait à POINTE-A-PITRE, le 19 mars  
2026

Signé :  
La SELAS SERVICES CONSEILS  
PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIÉS  
représentée par  
Maître Louis-Raphaël MORTON

Doss n° 20231397/ LR/ KL

## MARCHÉ PUBLIC

FC07786



### AVIS RECTIFICATIF DU 23/03/26

RÉGION GUADELOUPE  
M. Président du Conseil Régional - Le  
Président

Av. Paul Lacavé  
97100 Basse-Terre  
Tél : 05 90 80 40 40  
mél : [achat@regionguadeloupe.fr](mailto:achat@regionguadeloupe.fr)  
web : <https://www.regionguadeloupe.fr>  
Référence : 2025PA0424

Objet : **Marché de service de forma-  
tion professionnelle : PRFP 2026-2029 -  
Programme régional de formation profes-  
sionnelle dans le secteur des es-  
paces verts.**

**Remise des offres :**  
Au lieu de : 31/03/26 à 12h00 au plus  
tard, soit le 31/03/26 à 18h00 heure de Paris  
au plus tard.

Lire : 16/04/26 à 12h00 au plus tard, soit  
le 16/04/26 à 18h00 heure de Paris au plus  
tard.

**Date d'ouverture des offres Date  
d'ouverture des offres :**

Au lieu de : 01/04/26 à 09h00 au plus  
tard, soit le 01/04/26 à 15h00 heure de Paris  
au plus tard.

Lire : 17/04/26 à 09h00 au plus tard, soit  
le 17/04/26 à 15h00 heure de Paris au plus  
tard.

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur  
<https://www.eguadeloupe.com>

FC07787



### AVIS RECTIFICATIF DU 23/03/26

RÉGION GUADELOUPE  
M. Président du Conseil Régional - Le  
Président

Av. Paul Lacavé  
97100 Basse-Terre  
Tél : 05 90 80 40 40  
mél : [achat@regionguadeloupe.fr](mailto:achat@regionguadeloupe.fr)  
web : <https://www.regionguadeloupe.fr>  
Référence : 2025PA0418

Objet : **Marché de service de forma-  
tion professionnelle : PRFP 2026-2029 -  
Programme régional de formation profes-  
sionnelle dans le secteur de l'informatique  
et réseaux.**

**Remise des offres :**  
Au lieu de : 31/03/26 à 12h00 au plus  
tard, soit le 31/03/26 à 18h00 heure de Paris  
au plus tard.

Lire : 16/04/26 à 12h00 au plus tard, soit  
le 16/04/26 à 18h00 heure de Paris au plus  
tard.

**Date d'ouverture des offres Date  
d'ouverture des offres :**

Au lieu de : 01/04/26 à 09h00 au plus  
tard, soit le 01/04/26 à 15h00 heure de Paris  
au plus tard.

Lire : 17/04/26 à 09h00 au plus tard, soit  
le 17/04/26 à 15h00 heure de Paris au plus  
tard.

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur  
<https://www.eguadeloupe.com>

FC07785



### AVIS RECTIFICATIF D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

Acheteur :  
RÉGION GUADELOUPE  
M. Président du Conseil Régional - Le  
Président

Av. Paul Lacavé  
97100 Basse-Terre  
Tél : 05 90 80 40 40  
mél : [achat@regionguadeloupe.fr](mailto:achat@regionguadeloupe.fr)  
web : <https://www.regionguadeloupe.fr>  
SIRET 23971001500029  
Référence : 2025PA0431

Objet : **MARCHE DE SERVICE DE  
FORMATION PROFESSIONNELLE :  
PRFP 2026-2029 - PROGRAMME REGI-  
ONAL DE FORMATION PROFESSION-  
NELLE DANS LE SECTEUR DE LA SECURITE  
DES BIENS ET DES PER-  
SONNES**

**Modalités de remise des offres :**  
Au lieu de : 31/03/26 à 12h00 au plus  
tard, soit le 31/03/26 à 18h00 heure de Paris  
au plus tard.

Lire : 16/04/26 à 12h00 au plus tard ,  
soit le 16/04/26 à 18h00 heure de Paris au  
plus tard.

**Date d'ouverture des offres :**  
Au lieu de : 01/04/26 à 09h00 au plus  
tard, soit le 01/04/26 à 15h00 heure de Paris  
au plus tard.

Lire : 17/04/26 à 09h00 au plus tard, soit  
le 17/04/26 à 15h00 heure de Paris au plus  
tard.

Pour retrouver cet avis intégral, déposer  
un pli, allez sur [https://www.eguade-  
loupe.com](https://www.eguade-<br/>loupe.com)

**Date d'envoi à la publication : le  
23/03/2026**

Le président du conseil régional

Ary CHALUS

FC07784



### AVIS RECTIFICATIF D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

Acheteur :  
RÉGION GUADELOUPE  
M. Président du Conseil Régional - Le  
Président

Av. Paul Lacavé  
97100 Basse-Terre  
Tél : 05 90 80 40 40

mél : [achat@regionguadeloupe.fr](mailto:achat@regionguadeloupe.fr)  
web : <https://www.regionguadeloupe.fr>  
SIRET 23971001500029

Référence : 2025PA0445

Objet : **MARCHE DE SERVICE DE  
FORMATION PROFESSIONNELLE :  
PRFP 2026-2029 - PROGRAMME REGI-  
ONAL DE FORMATION PROFESSION-  
NELLE DANS LE SECTEUR DE LA FOR-  
MATION PROFESSIONNELLE INDIVI-  
DUELLE**

**Modalités de remise des offres :**  
Au lieu de : 31/03/26 à 12h00 au plus  
tard, soit le 31/03/26 à 18h00 heure de Paris  
au plus tard.

Lire : 16/04/26 à 12h00 au plus tard, soit  
le 16/04/26 à 18h00 heure de Paris au plus  
tard.

**Date d'ouverture des offres :**  
Au lieu de : 01/04/26 à 09h00 au plus  
tard, soit le 01/04/26 à 15h00 heure de Paris  
au plus tard.

Lire : 17/04/26 à 09h00 au plus tard, soit  
le 17/04/26 à 15h00 heure de Paris au plus  
tard.

Pour retrouver cet avis intégral, déposer  
un pli, allez sur [https://www.eguade-  
loupe.com](https://www.eguade-<br/>loupe.com)

**Date d'envoi à la publication : le  
23/03/2026**

Le président du conseil régional

Ary CHALUS

FC07783



### AVIS RECTIFICATIF D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

Acheteur :  
RÉGION GUADELOUPE  
M. Président du Conseil Régional - Le  
Président

Av. Paul Lacavé  
97100 Basse-Terre  
Tél : 05 90 80 40 40  
mél : [achat@regionguadeloupe.fr](mailto:achat@regionguadeloupe.fr)  
web : <https://www.regionguadeloupe.fr>  
SIRET 23971001500029  
Référence : 2025PA0444

Objet : **MARCHE DE SERVICE DE  
FORMATION PROFESSIONNELLE :  
PRFP 2026-2029 - PROGRAMME REGI-  
ONAL DE FORMATION PROFESSION-  
NELLE DANS LE SECTEUR DU TRANS-  
PORT**

**Modalités de remise des offres :**  
Au lieu de : 31/03/26 à 12h00 au plus  
tard, soit le 31/03/26 à 18h00 heure de Paris  
au plus tard.

Lire : 16/04/26 à 12h00 au plus tard, soit  
le 16/04/26 à 18h00 heure de Paris au plus  
tard.

**Date d'ouverture des offres :**  
Au lieu de : 01/04/26 à 09h00 au plus  
tard, soit le 01/04/26 à 15h00 heure de Paris  
au plus tard.

Lire : 17/04/26 à 09h00 au plus tard, soit  
le 17/04/26 à 15h00 heure de Paris au plus  
tard.

Pour retrouver cet avis intégral, déposer  
un pli, allez sur [https://www.eguade-  
loupe.com](https://www.eguade-<br/>loupe.com)

**Date d'envoi à la publication : le  
23/03/2026**

Le président du conseil régional

Ary CHALUS

**Notre mail : [contact@leprobant.fr](mailto:contact@leprobant.fr)**

# Annonces Légales

Arrêté préfectoral SG DCL BRGE du 31-12-2025  
établissant la liste des publications de presse et services de presse en ligne habilités  
à publier les annonces judiciaires et légales  
valable du 1er janvier au 31 décembre 2026 pour le département de la Guadeloupe

## MARCHÉ PUBLIC

FC07782



### AVIS RECTIFICATIF D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

**Acheteur :**  
RÉGION GUADELOUPE  
M. Président du Conseil Régional - Le  
Président  
Av. Paul Lacavé  
97100 Basse-Terre  
Tél : 05 90 80 40 40  
mèl : [achat@regionguadeloupe.fr](mailto:achat@regionguadeloupe.fr)  
web : <https://www.regionguadeloupe.fr>  
SIRET 23971001500029  
Référence : 2025PA0428

**Objet :** MARCHÉ DE SERVICE DE  
FORMATION PROFESSIONNELLE :  
PRFP 2026-2029 - PROGRAMME RE-  
GIONAL DE FORMATION PROFES-  
SIONNELLE DANS LE SECTEUR DE LA  
VENTE

**Modalités de remise des offres :**  
Au lieu de : 31/03/26 à 12h00 au plus  
tard, soit le 31/03/26 à 18h00 heure de Pa-  
ris au plus tard.

Lire : 16/04/26 à 12h00 au plus tard, soit  
le 16/04/26 à 18h00 heure de Paris au plus  
tard.

**Date d'ouverture des offres :**  
Au lieu de : 01/04/26 à 09h00 au plus  
tard, soit le 01/04/26 à 15h00 heure de Pa-  
ris au plus tard.

Lire : 17/04/26 à 09h00 au plus tard, soit  
le 17/04/26 à 15h00 heure de Paris au plus  
tard.

Pour retrouver cet avis intégral, déposer  
un pli, allez sur [https://www.eguade-  
loupe.com](https://www.eguade-<br/>loupe.com)

**Date d'envoi à la publication :** le  
23/03/2026

Le président du conseil régional

**Ary CHALUS**

FC07781



### AVIS RECTIFICATIF D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

**Acheteur :**  
RÉGION GUADELOUPE  
M. Président du Conseil Régional - Le  
Président  
Av. Paul Lacavé  
97100 Basse-Terre  
Tél : 05 90 80 40 40  
mèl : [achat@regionguadeloupe.fr](mailto:achat@regionguadeloupe.fr)

web : <https://www.regionguadeloupe.fr>  
SIRET 23971001500029  
Référence : 2025PA0410

**Objet :** MARCHÉ DE SERVICE DE  
FORMATION PROFESSIONNELLE :  
PRFP 2026-2029 - PROGRAMME RE-  
GIONAL DE FORMATION PROFES-  
SIONNELLE DANS LE SECTEUR DU NAU-  
TISME

**Modalités de remise des offres :**

Au lieu de : 31/03/26 à 12h00 au plus  
tard, soit le 31/03/26 à 18h00 heure de Pa-  
ris au plus tard.

Lire : 16/04/26 à 12h00 au plus tard, soit  
le 16/04/26 à 18h00 heure de Paris au plus  
tard.

**Date d'ouverture des offres :**

Au lieu de : 01/04/26 à 09h00 au plus  
tard, soit le 01/04/26 à 15h00 heure de Pa-  
ris au plus tard.

Lire : 17/04/26 à 09h00 au plus tard, soit  
le 17/04/26 à 15h00 heure de Paris au plus  
tard.

Pour retrouver cet avis intégral, déposer  
un pli, allez sur [https://www.eguade-  
loupe.com](https://www.eguade-<br/>loupe.com)

**Date d'envoi à la publication :** le  
23/03/2026

Le président du conseil régional

**Ary CHALUS**

FC07780



### AVIS RECTIFICATIF D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

**Acheteur :**  
RÉGION GUADELOUPE  
M. Président du Conseil Régional - Le  
Président  
Av. Paul Lacavé  
97100 Basse-Terre  
Tél : 05 90 80 40 40  
mèl : [achat@regionguadeloupe.fr](mailto:achat@regionguadeloupe.fr)  
web : <https://www.regionguadeloupe.fr>  
SIRET 23971001500029  
Référence : 2025PA0422

**Objet :** MARCHÉ DE SERVICE DE  
FORMATION PROFESSIONNELLE :  
PRFP 2026-2029 - PROGRAMME RE-  
GIONAL DE FORMATION PROFES-  
SIONNELLE DANS LE SECTEUR DU TRAN-  
SPORT AERIEN

**Modalités de remise des offres :**  
Au lieu de : 31/03/26 à 12h00 au plus  
tard, soit le 31/03/26 à 18h00 heure de Pa-  
ris au plus tard.

Lire : 16/04/26 à 12h00 au plus tard, soit  
le 16/04/26 à 18h00 heure de Paris au plus  
tard.

**Date d'ouverture des offres :**

Au lieu de : 01/04/26 à 09h00 au plus  
tard, soit le 01/04/26 à 15h00 heure de Pa-  
ris au plus tard.

Lire : 17/04/26 à 09h00 au plus tard, soit  
le 17/04/26 à 15h00 heure de Paris au plus  
tard.

Pour retrouver cet avis intégral, déposer  
un pli, allez sur [https://www.eguade-  
loupe.com](https://www.eguade-<br/>loupe.com)

**Date d'envoi à la publication :** le  
23/03/2026

Le président du conseil régional

**Ary CHALUS**

Une annonce légale  
à publier en Guadeloupe ?

Simple, Facile

Paiement sécurisé

Votre attestation  
immédiatement  
dans votre boîte mail

24 H / 24 - 7 Jours / 7

[www.leprobant.fr](http://www.leprobant.fr)

Abonnez-vous en ligne

[www.leprobant.fr](http://www.leprobant.fr)